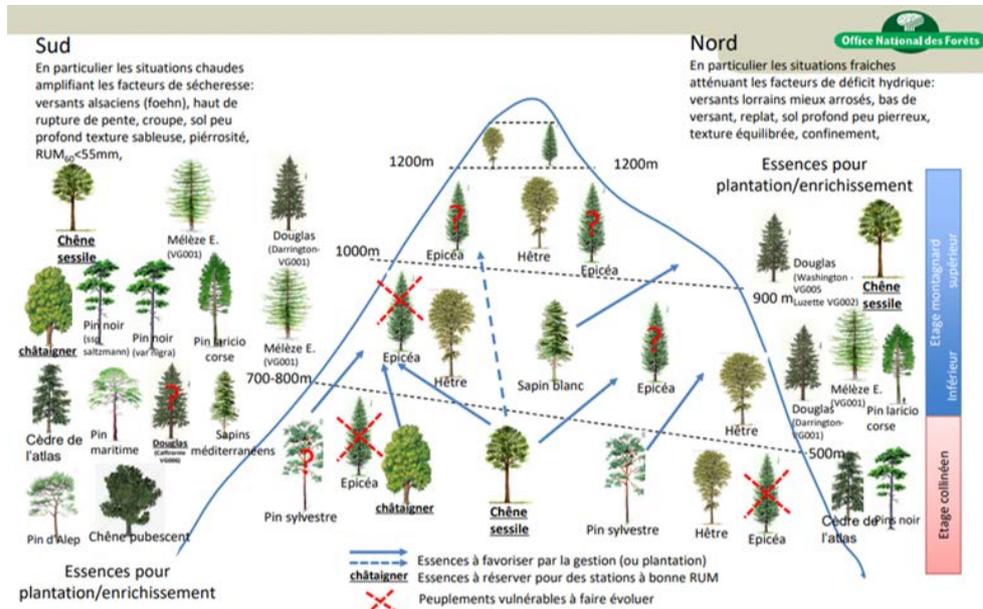


Recommandations sur les essences jugées favorables, document réalisé par l'ONF



LA STRATÉGIE DE GESTION FORESTIÈRE DURABLE

mise en place par la CC de la Vallée de la Bruche

VALLÉE DE LA BRUCHE (67)

CHIFFRES CLÉS

CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION

- En 1950, la surface forestière de la CC était **inférieure à 40%**. Aujourd'hui, la forêt occupe **80% du territoire** soit près de **24 200 hectares**.
- La forêt publique représente **78% de cette surface**, dont **42% sont la propriété des communes**.
- La forêt privée est très morcelée : **90% des propriétaires** possèdent des forêts de moins de 1 ha.
- **55% de la surface** est plantée d'épicéa et de sapin pectiné.
- **Plus de 80% du volume** commercialisé dans la Vallée de la Bruche est composé de résineux.

CONTEXTE

Dès 2011, le potentiel de valorisation du bois-énergie sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche est qualifié par des travaux d'évaluation. En 2016, une réflexion sur la forêt et le bois avec tous les acteurs concernés est engagée, aboutissant à un diagnostic de la filière avec appui de l'ONF et des propriétaires privés.

Les sécheresses estivales (2019 – 2022), les crises sanitaires et la consolidation de données qualifiant l'impact du changement climatique sur les milieux forestiers ont mis en avant les fragilités du milieu et de la filière.

En 2021, **un programme d'actions stratégiques pour la filière forêt bois sur la vallée** de la Bruche a ainsi été finalisé. Il est devenu l'outil principal pour porter l'animation et l'avenir de la filière.

Les 3 piliers de la stratégie sont les suivants :

- L'accompagnement de la gestion durable des forêts à travers une vision partagée par les acteurs.
- Le développement et l'encadrement de la filière forêt-bois.
- L'accueil du public en forêt, et ses aménités sur le volet social et environnemental.

CONTACTS :

Jean-Sebastien Laumond
js.laumond@valleedelabruche.fr
06 15 95 29 30

Antoine Montonen
antoine.montonen@petrbruchemossig.fr
06 52 43 24 40

CONTEXTE (SUITE)

Ce projet a été porté par les deux derniers Présidents de la Communauté de Communes. La priorité de la stratégie a d'abord été d'implanter localement des entreprises de deuxième et troisième transformation du bois afin de créer des débouchés locaux pour les scieries, et de pouvoir intégrer davantage de bois dans les nouvelles constructions. Un projet en cours consiste à prescrire l'usage du bois dans la construction publique et privée grâce à l'obtention de bonifications d'aides pour cet usage. Ces recommandations pourraient s'inscrire dans la future démarche PLUi.

Dans le contexte actuel de tension sur les prix de l'énergie, la filière bois-énergie est désormais la priorité pour la Communauté de Communes : un projet de chaufferie bois sur le territoire est envisagé d'ici fin 2022.

En parallèle, une animation est menée à travers des événements (le Printemps de la forêt), des groupes de travail autour d'acteurs de la filière, et des actions de sensibilisation du public plus régulières.

« La stratégie forestière de la vallée de la Bruche donne des perspectives encourageantes pour déboucher sur le projet cohérent dont la filière a besoin. »

Cédric FICHT, Directeur de l'ONF de Schirmeck

CHIFFRES-CLÉS

COÛTS

• **90 000 € sur la période 2020-2023, incluant**

- > Rédaction du livrable sur la stratégie de la filière forêt-bois de la Vallée de la Bruche (HUMUS 1)
- > Animation de l'évènement « Printemps de la forêt » 2 jours / an.
- > Animations des journées de formation des acteurs de la filière

FINANCEMENT

- Union Européenne (crédits FEADER)
- Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

MOYENS HUMAINS

• **1 salarié** à la communauté de communes pour un secteur qui représente **13% de l'emploi salarié du territoire**

PARTENAIRES

- L'ONF / La Forêt privée
- Les offices de tourisme de la Vallée de la Bruche
- L'interprofession FIBOIS
- L'Association des communes forestières du Grand-Est
- La Chambre d'agriculture d'Alsace
- Le réseau d'acteurs des sites Natura 2000

GRANDES ÉTAPES DU PROJET



LE RÔLE DE L'ONF

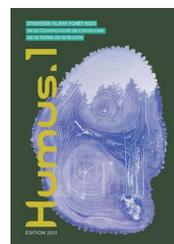
L'ONF est un interlocuteur quotidien pour la Communauté de Communes sur les questions de gestion forestière. Elle en est le partenaire principal sur les actions de sensibilisation et d'information auprès du public. L'ONF a assuré un rôle de prestataire et de partenaire dans l'animation des journées de formation et des groupes de travail organisés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie. Les forêts étant des propriétés communales, les communes ont également un lien privilégié avec l'ONF.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

Le premier frein est d'ordre financier. Pour mettre en place cette stratégie forestière, la Communauté de Communes n'est pas autonome mais doit s'appuyer sur différents partenaires et prestataires extérieurs. Dès le début de la démarche, la mobilisation de ces acteurs ainsi que l'animation de la stratégie nécessite des moyens humains et financiers conséquents. Ceux-ci doivent être maintenus sur la durée afin d'assurer la pérennité de la démarche.

EN SAVOIR PLUS

HUMUS 1
La Stratégie Forêt Bois de la vallée de la Bruche,
édition 2021
À consulter en ligne



Fiche rédigée par :

AUXILIA
CONSEIL EN TRANSITION

tranitions

La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE NATIONALE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

La Région
Grand Est

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement